



Move Green

"(E)Co-développement pour l'innovation et l'emploi dans le secteur de l'économie verte et circulaire entre l'Andalousie et le Maroc" Expte. 310_ ICMPD/2021/MPF-357-007

APPEL POUR LE PROCESSUS DE SÉLECTION DES PARTICIPANTS

Cet appel s'inscrit dans le cadre du projet Move Green "(E)codéveloppement pour l'innovation et l'emploi dans le secteur de l'économie verte et circulaire entre l'Andalousie et le Maroc". Ce projet est cofinancé par l'Union européenne par le biais de la Facilité de partenariat pour la mobilité (MPF, en anglais), gérée par le Centre international pour le développement des politiques migratoires (ICMPD, en anglais). Le projet a une durée de 36 mois et est mis en œuvre par un consortium dirigé par le Fonds andalou des municipalités pour la solidarité internationale (FAMSI), avec le CLANER et la Fédération AN^MAR.

1. L'objet de l'appel :

Le présent appel a pour objet la sélection d'un minimum de 25 participants pour le deuxième groupe de bénéficiaires du programme de formation et de renforcement des capacités du projet de promotion de l'employabilité et de l'entrepreneuriat des jeunes dans les secteurs des énergies renouvelables et de l'économie verte et circulaire.

2. Programme de formation :

Le programme de formation du projet se déroule sur une année civile, divisée en trois étapes distinctes :

Etape 1 : Préparation du séjour en Andalousie.

Le groupe de bénéficiaires reçoit au Maroc une formation sociolinguistique, une formation technique d'introduction aux énergies renouvelables avec une perspective particulière sur la situation en Afrique et au Maroc, ainsi que des cours pour la mise à niveau de la formation qu'ils recevront en Andalousie, si cela est jugé nécessaire.

La formation sociolinguistique consistera en une introduction à la culture espagnole et un cours de renforcement de l'espagnol pour les étrangers spécialisés dans le secteur des énergies renouvelables, ce qui permettra aux participants de s'immerger rapidement dans la formation spécialisée de troisième cycle qu'ils suivront pendant leur séjour en Andalousie. La formation consiste en 90 heures d'enseignement dispensées par un centre de formation spécialisé en mode mixte présentiel/en ligne, réparties approximativement sur les mois d'avril à juillet 2023.

La formation technique introductive consistera en 2 modules pour un cours d'introduction aux énergies renouvelables et à l'économie circulaire, et un autre sur la situation des énergies renouvelables et des politiques de durabilité et de transition énergétique aux pays africains, entre eux, au Maroc. Les deux cours, en modalité mixte, auront une durée totale de 60 heures d'enseignement qui se dérouleront approximativement aux mois d'avril et juin 2023.

A través de:

Ejecutado por:



Cofinanciado por la
Unión Europea



Des cours de mise à niveau seront également réalisés pour les profils qui le nécessitent. Les cours de formation consisteront en 2 cours de renforcement de 30 heures chacun sur des sujets techniques liés au contenu du cours universitaire sur les énergies renouvelables et la durabilité qui se tiendra à l'Université Internationale d'Andalousie (UNIA) (Séville, Andalousie) pendant 4 mois.

Etape 2 : Formation en Andalousie.

Une fois la phase préparatoire terminée, le groupe se rendra à Séville pour suivre un cours universitaire sur les énergies renouvelables et la durabilité dispensé par l'Université internationale d'Andalousie sur le campus de la Isla de la Cartuja, qui sera associé à un volet pratique coordonné par le CLANER, l'association des énergies renouvelables d'Andalousie.

La formation théorique et pratique se déroule sur quatre mois, de septembre à décembre, avec un total de 400 heures. Cette formation sera accréditée par l'Université internationale d'Andalousie.

Etape 3 : Réintégration et suivi.

Au retour au Maroc après le séjour en Andalousie, une formation de 60 heures est dispensée pour préparer les participants à leur intégration sur le marché du travail.

Un fonds destiné à soutenir les projets de micro-entrepreneuriat sera disponible pour les propositions d'affaires qui sont proposées à la suite des phases de formation précédentes. À cette fin, un processus spécifique de présentation et de sélection des initiatives est mis en œuvre. Les initiatives financées bénéficieront d'un service de conseil juridique et d'un soutien à l'entrepreneuriat.

3. Profil et exigences des bénéficiaires :

Profil :

- Les étudiants (récemment) diplômés (BAC+5).
- Et/ou étudiants de la formation professionnelle dans les secteurs liés aux énergies renouvelables (BAC+2+3).

Dont la formation porte sur les domaines de connaissance suivants : études universitaires et formations professionnelles liées à l'économie verte et circulaire et aux énergies renouvelables (ingénierie, physique, chimie, énergie, efficacité énergétique, solaire, système solaire, éolien...).

- Professionnels ayant une expérience avérée dans les secteurs liés aux énergies renouvelables.

Conditions supplémentaires :

- Motivation pour les échanges multiculturels et le travail en équipe.
- Il est souhaitable d'avoir des idées de projets d'entreprise et de travail indépendant dans le secteur des énergies renouvelables.
- Disponibilité pour se rendre en Andalousie pour un séjour de quatre mois.

Conditions requises :

- L'obtention d'un diplôme universitaire.
- Qualification de formation professionnelle dans les secteurs liés aux énergies renouvelables et expérience professionnelle ou académique démontrable dans ces secteurs (minimum 1 an, nécessité de fournir un document prouvant cette expérience).
- Proposition d'un parcours professionnel (salarié ou indépendant).
- Bonne connaissance de l'espagnol (niveau B1) démontrable lors d'un entretien personnel.
- Résidence au Maroc (pas de permis de séjour en Espagne).

4. Soumission des demandes, documentation et délais :

Vous pouvez également accéder au formulaire directement sur le site [Move Green Selection | CRM FAMSI](#). Les demandes qui contiennent des informations invérifiables ou fausses, ainsi que celles qui ne sont pas soumises par voie télématique, seront automatiquement éliminées.

Toute demande doit être accompagnée de la documentation décrite ci-dessous :

- CV Europass (<https://europa.eu/europass/es>)
- Copie du diplôme universitaire.
- Copie de l'attestation de formation en BAC+2 et/ou BAC+3, ainsi que les justificatifs d'une expérience professionnelle ou académique ultérieure d'au moins 1 an dans le domaine des énergies renouvelables.

- Lettre de motivation en espagnol ou en français.
- Certificat de langue espagnole, si disponible.
- Projet de parcours professionnel (salarié ou indépendant).

La date limite de dépôt des candidatures commence le jour suivant la publication de l'appel à candidatures et se termine le 14 mars 2023 à 23h59.

Une confirmation de la réception de la demande sera communiquée aux candidats.

À des fins de consultation, la boîte aux lettres de contact est movegreen@andaluciasolidaria.org

5. Évaluation des candidatures et proposition de sélection :

Une fois le délai de soumission des candidatures expiré, le FAMSI vérifiera si les candidatures répondent aux exigences et fera une proposition de présélection basée sur l'adéquation du diplôme universitaire, de l'expérience professionnelle et du projet d'itinéraire professionnel aux spécialités du programme de formation et au niveau de connaissance de l'espagnol.

Il sera également pris en compte dans le processus de sélection :

- L'approche de genre : promouvoir la participation d'un pourcentage élevé de femmes.
- Motivation.
- Liens avec les territoires appartenant à la Fédération ANMAR.

Les candidats peuvent être convoqués à un entretien et/ou à des tests destinés à vérifier leur niveau de connaissance de la langue requise et l'adéquation de leur profil au projet. L'entretien (en personne ou par voie électronique) sera obligatoire, et tout candidat qui ne se présente pas à l'entretien sera considéré comme ayant renoncé.

L'évaluation des candidatures sera effectuée par un comité d'évaluation créé à cet effet, qui appliquera les critères d'évaluation spécifiques établis dans l'appel et, une fois le processus d'évaluation terminé, émettra un rapport précisant le résultat de l'évaluation effectuée.

Le résultat de l'évaluation sera consigné dans un rapport qui comprendra la liste des bénéficiaires et une liste des substituts.

Les personnes sélectionnées recevront une notification de leur statut de bénéficiaire, qu'elles devront accepter formellement dans les 7 jours civils à compter du jour suivant la réception. En cas de non-acceptation dans le délai imparti, le statut de bénéficiaire sera abandonné et un suppléant sera désigné comme nouveau bénéficiaire, en respectant l'ordre établi dans la liste des suppléants.

A través de:

Ejecutado por:

Le processus de sélection devrait être achevé d'ici avril 2023.

6. Statut du bénéficiaire :

La condition de bénéficiaire comporte les éléments suivants :

- Prise en charge des coûts de formation pour la phase préparatoire : frais de déplacement pour se rendre aux sessions en face à face des cours de formation et en revenir.
- Les dépenses liées aux procédures administratives pour l'obtention d'un visa pour le séjour en Andalousie.
- Couverture d'assurance médicale pour le séjour en Andalousie.
- Mobilité/voyage Maroc – Espagne – Maroc.
- Prise en charge des frais de formation, de transport, d'hébergement et de subsistance pendant le stage en Andalousie.
- Fourniture de conseils juridiques et de formations pour l'intégration sur le marché du travail pendant la phase de réintégration.

Le projet dispose d'un fonds destiné à soutenir les initiatives d'entrepreneuriat et d'auto-emploi dans le secteur des énergies renouvelables, auquel les bénéficiaires du projet pourront accéder une fois qu'ils auront terminé les différentes étapes de la formation.

7. Obligations du bénéficiaire :

- Acceptation du statut de bénéficiaire.
- Obtenir le visa ou le permis de séjour approprié.
- Assister à toutes les sessions de formation du programme et effectuer les travaux nécessaires à l'obtention des différents diplômes et certifications. Un maximum de 20% des cours ne peuvent être manqué qu'en raison de circonstances de force majeure ou de justification officielle, sinon la personne qui ne remplit pas cette condition sera exclue du programme.
- Remplir avec dévouement l'objet du programme de formation et ne pas exercer d'activité professionnelle rémunérée en Espagne.

8. Protection des données :

Le traitement des données personnelles collectées dans les appels sera effectué conformément aux dispositions du règlement (UE) 2016/679, Règlement général sur la protection des données (RGPD) et de la loi organique 3/2018, du 5 décembre, relative à la protection des données personnelles et à la garantie des droits numériques.

Responsable du traitement :

Fondo Andaluz de Municipios para la Solidaridad Internacional (FAMSI).

Av. Del Brillante, 177, 14012, Córdoba, España.

Adresse électronique:

administracion@andaluciasolidaria.org

Finalité du traitement :

Les données personnelles seront traitées uniquement aux fins envisagées dans la procédure de candidature pour la participation au programme de formation du projet dans ses différentes phases de candidature, d'évaluation, de gestion et de publication.

9. Calendrier indicatif

Lancement de l'appel	15 février 2023.
Date limite de dépôt des candidatures	14 mars 2023.
Communication aux personnes candidates	Avril 2023.
Période de formation sociolinguistique	Avril à juillet 2023.
Période d'introduction à la formation technique	Avril à juin 2023.